

ECHO DES FONTAINES



Jun 2023. Journal de liaison de l'association Concise, 'notre village'
<http://concise.free.fr> - email: concise@free.fr - 04 50 71 67 00

AGENDA

Comme annoncé dans notre journal de janvier, et en l'absence de volontaires disponibles, nous avons malheureusement dû renoncer à la fête des enfants en ce mois de juin. Nous profitons de ce journal pour remercier tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation des nombreuses fêtes organisées depuis plus de vingt ans !

Mercredi 19 juillet à 20 h

Concert du Quatuor Ondine à la chapelle de Concise, place de la Fontaine.

Quatuor de flûtes avec Aurélie CORBET, Elodie VIROT, Clémentine CHARLOT et Cécile PECORARO. Programme varié avec des œuvres allant de la musique baroque à la musique moderne, de JS BACH à SCOTT JOPLIN, en passant par Telemann, Fauré, Debussy et quelques musiques de film, un programme accessible à tous les publics.

Mois de juillet et août : chaque mardi de 15h à 18h, ouverture de la chapelle de Concise, reconnue monument historique depuis 2015.

Des panneaux explicatifs et des membres de l'association vous aideront à mieux découvrir la chapelle et la peinture murale. Consultation de photos retraçant la vie et l'évolution du hameau « Concise au fil du temps ». Exposition de maquettes de Francis Dubos, représentant différents monuments historiques de Thonon.

Ouverture également pour les **Journées du Patrimoine** samedi 16 et dimanche 17 septembre, de 14h30 à 18h30.

D'autres animations culturelles sont en préparation pour l'automne (concerts, conférence), surveillez les affiches et les annonces sur le site et dans les journaux.

Vie du quartier de Concise

Participation aux Assises locales du développement urbain et aux Marches Urbaines.

Nous n'avons toujours pas de retour sur le bilan de ces ateliers. Nous espérons que la réflexion aura une utilité pour l'avenir de l'urbanisme à Thonon...

Participation au second Budget participatif proposé par la mairie

1/ L'association a renouvelé sa demande d'**aménagement de la place de la fontaine pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite**. Nous avons insisté sur le lieu

historique, de repos et de passage, situé sur un parcours piétonnier qui permet aux promeneurs de se reposer avant de poursuivre la route. Les cyclistes, tout comme les familles avec des enfants en bas âge, apprécient également (en période normale) l'eau fraîche coulant des fontaines pour remplir leurs gourdes et se rafraîchir...

A propos des fontaines, dans un courrier daté du 12 mai nous avons demandé à M. le Maire la possibilité de remettre l'eau sur les fontaines en installant peut-être des boutons poussoirs qui permettraient d'éviter le gaspillage. Nous avons été dirigés sur le service environnement de la ville dont nous espérons avoir rapidement une réponse. Nos autres requêtes sont suivies par le service bâtiments, à savoir humidité dans la chapelle, tuiles cassées ou manquantes (problèmes réglés depuis), entrée de pigeons sous la toiture.

2/ Un second projet a été déposé, il concerne la **création d'un jardin public, d'une aire de détente, et de jeux dans le quartier de Concise.**

Les projets sont actuellement à l'étude. Ils seront soumis au vote des thononais entre le 13 septembre et le 18 octobre. *Les sujets ayant reçu le plus de votes seront retenus.*
Nous vous encourageons donc à voter sur le site de la ville www.jeparticipe-thonon.fr/

Participation de l'association au 1^{er} Conseil de quartiers

Le Maire, accompagné par M. Delsante, délégué à la vie de quartier, M. Heinis, directeur du cabinet, a reçu les associations pour une « réunion plénière » mercredi 26 avril.

M. Arminjon nous a exposé sa vision de la situation actuelle de Thonon, ville de demain que l'on doit construire... Son objectif : Chercher comment rendre la ville plus agréable à vivre... Les personnes présentes ont pu exprimer leur ressenti et ont eu quelques réponses. Pour le quartier de Concise M. Arminjon a annoncé la reprise des « diagnostics en marchant » dont Concise devrait un jour bénéficier, l'étude du nouveau plan de circulation dans le centre ville... une application de la loi de préemption de locaux commerciaux afin de créer des linéaires commerciaux protégés...

Les réunions du Conseil de quartiers devraient avoir lieu une fois par trimestre. A suivre.

Quelques mots sur notre assemblée générale du 3 mars

Assemblée difficile à résumer mais dont le CR est à votre disposition. (Contact email concise@free.fr - 04 50 71 67 00)

Rapport moral par Christine Bossus, présidente.

Après les remerciements d'usage, Mme Bossus rappelle que l'association a été créée en janvier 1996 pour « préserver et promouvoir la qualité de vie dans le village » et « regrouper les habitants du quartier ». Au cours des années, le grand âge ou la maladie nous ont fait perdre un grand nombre d'amis. Après discussion sur le devenir de l'association, le bureau a pris la décision de se recentrer sur la préservation de la qualité de vie dans le quartier.

Rapport financier par Samuel Rochat, trésorier.

En 2022, nous n'avons pas fait de demande de subvention à l'OMCA, étant donné nos réserves alimentées par les adhésions, dons et diverses recettes. Seule la subvention Vie de Quartier (1 600€) a été demandée afin de nous aider à réaliser la fête des enfants en juin

2022. Les dépenses se montent à 6 463,87 €, principalement pour la fête du village, les concerts, l'expo de l'été 2022 et les frais de fonctionnements. Les recettes se montent à 5 274,62 €. Le résultat d'exploitation est un déficit de 1 189,25 €. Pour le bilan, l'actif et le passif se montent à 9 860,20 €. Nous avons 148 adhérents en 2022 contre 149 en 2021.

Renouvellement du Tiers sortant au Conseil d'Administration. Sont réélus à l'unanimité : R. Baud, M. Chifflet, D. Moulin, S. Rochat. Pierre Floret ne se représentait pas.

Rapports d'activité des commissions

Animation par Rémi Baud.

La fête traditionnelle de la Saint Sébastien a été compromise par le variant Omicron de la Covid, et il fut impossible d'organiser notre traditionnel pot de l'amitié. La messe a été maintenue pour les fidèles dans la chapelle. Le 26 juin 2022 la fête de Concise a attiré beaucoup de monde durant tout l'après-midi et particulièrement pendant le spectacle « La famille Fanelli » par la compagnie Artiflette. Pour clôturer la journée, un vin d'honneur a été offert, agrémenté par Zoon et son orgue de barbarie.

Pour 2023, la fête de la Saint Sébastien a pu avoir lieu normalement malgré la glace qui recouvrait la place (cassée pour plus de confort et de sécurité). Le lendemain, un concert de la Mandolinata de Genève avait lieu dans la chapelle des sœurs de Concise.

Mise en sommeil d'autres actions en 2023 : Cette année, nous avons décidé de faire une pause sur les animations, pour souffler et nous recentrer sur l'urbanisme. Nous espérons que ce vide interpellera les habitués de la fête pour qu'ils prennent conscience de notre épuisement et envisagent de prendre notre succession au sein de l'association.

Patrimoine par Martine Chifflet.

Les activités ont repris à la mi-mai dans la Chapelle après de nombreux mois d'abstinence avec une conférence intitulée « Du monastère au pôle culturel de la Visitation », par MM. Ticon et Crola. Conférence qui a rencontré un vif succès. Comme chaque année la Chapelle fut ouverte par des bénévoles les mardis de 15h à 18h des mois de juillet et août et au cours des Journées du Patrimoine. Les visiteurs ont pu admirer une exposition de photos « Concise au fil du temps » qui montrait les transformations rue par rue de notre quartier. Les photos ont été mises dans des classeurs. En novembre le concert du chœur de femmes « Tao Mouso » a connu un vif succès. Compte tenu de l'affluence plus d'une dizaine d'auditeurs sont restés à l'extérieur. En novembre 2022, l'encadrement de la plaque commémorative des conflits mondiaux du siècle dernier a été restauré par Mr Bouvet, compagnon et Evan, jeune tailleur de pierres de l'entreprise Jacquet, commanditée par les services de la ville. Une belle restauration !

Urbanisme par Christine Bossus.

Le bilan de la commission urbanisme pour l'année 2022 met en évidence une évolution du quartier qui ne va malheureusement pas dans le sens que nous pouvions espérer.

Le plus gros projet, l'Ensemble Intermezzo sur le chemin des Plantées, fait peur par sa densité et la proximité des immeubles. Le projet de construction de deux immeubles (29 logements) après destruction d'une maison et d'un parc arboré au 13 avenue du Léman, a engendré de nombreuses craintes et l'association a fait tout ce qui était en son pouvoir pour dénoncer les nuisances. Nous avons suivi l'évolution du projet d'un ensemble immobilier de 60 logements au 6 avenue de la Combe, des demandes pour le terrain de

Montagny (OAP). La construction des premiers immeubles de l'OAP des Grandes Vignes a commencé. Les riverains sont très dubitatifs quant au devenir de la zone.

L'association a participé aux Assises du développement urbain, aux marchés urbaines et aux ateliers du PLU du Bas-Chablais. Nous avons également fait des propositions pour le Budget participatif 2022 qui n'ont pas été retenues.

Questions / Réponses de MM. Lahotte (vie de quartier) et Favrat (voirie, urbanisme).

M. Lahotte regrette l'arrêt des fêtes qui animaient la vie du quartier mais remercie les bénévoles qui œuvrent dans l'association. Il salue une association saine qui ne demande pas de subvention quand elle possède des réserves financières. M. Favrat rappelle la rareté des terrains communaux et constate que dans certains quartiers les promoteurs poussent les gens à vendre leur maison pour construire un ou des immeubles, sachant que le PLU actuel perdurera jusqu'en 2026 et que la ville n'a pas les moyens de les contrer. On constate qu'il n'y a pas d'augmentation de la population à Thonon : Qui occupe ces nouveaux bâtiments ? La société d'aujourd'hui génère davantage de divorces : il faut donc plus d'appartements... Le problème des trottinettes sur les trottoirs est abordé. Seules les trottinettes électriques doivent rouler sur la chaussée. Une personne fait remarquer que c'est dangereux à cause d'un équilibre précaire, des bouches et plaques d'égouts qui font faire des écarts. Réflexion également valable aussi pour les vélos...

Informations diverses.

Mme Sempé, directrice de la **maison de retraite Les Balcons du Lac** nous demande de préciser que la maison de retraite est privée et remercie les promeneurs de ne pas laisser les chiens se soulager dans le parc. Pensez aux personnes âgées qui se promènent !

Certains anciens des maisons que l'on nommait **les cités Zig-Zag, avenue de la Combe**, souhaiteraient partager leurs souvenirs. Si vous êtes intéressés, merci de joindre l'association qui vous mettra en contact.

Un nouvel habitant du quartier vous propose d'animer chez lui ou chez vous l'atelier de la **Fresque du Climat**. Il permet de comprendre et de s'approprier l'essentiel des causes et des conséquences du changement climatique. Atelier de 3 heures par groupe de 4 à 7 participants par table. Pour en savoir plus: <https://fresqueduclimat.org/>. Intéressé(e)s? Contact : alexandre.parlange@gmail.com

Demande d'adhésion / Renouvellement pour l'année 2023

(si cela n'a pas déjà été fait)

Nom

Adresse

Téléphone.....

E-mail.....

J'adhère à l'association pour l'année 2023

Adulte seul (15 €) Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail des commissions

Animation Patrimoine Urbanisme



Concise, "notre Village"
5, rue du Comte Vert
74200 THONON
Tél 04.50.71.67.00
<http://concise.free.fr>
email: concise@free.fr